

**OPAC DE L'OISE**  
**COMMUNE DE MILLY-SUR-THERAIN**  
**CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS COLLECTIFS & 10 LOGEMENTS INDIVIDUELS LOCATIFS ET**  
**UN BATIMENT EN CO-LOCATION POUR ALZIEIMERS LEGERS**  
**RUE DU CLOS ALLETETE**

**COMPTE RENDU**

**REUNION DE CHANTIER N°42 DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017**

	DENOMINATION Sociale	TEL. /FAX	REPRESENTANT	Pré Abs Exc	Diff	Con v	Abs
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>OPAC DE L'OISE</b> 9 avenue du Beauvaisis BP 80616 60016 BEAUVAIS cedex	Tél : 03.44.06.39.91 Mobile :  Mobile : 06.32.91.04.42	<b>M. Aurélien MERLIN</b> <a href="mailto:amerlin@opacoise.fr">amerlin@opacoise.fr</a> <b>Mlle Johanne LE DANTEC</b> <a href="mailto:jle-dantec@opacoise.fr">jle-dantec@opacoise.fr</a> <b>M.Sylvain MESQUITA</b> <a href="mailto:smesquita@opacoise.fr">smesquita@opacoise.fr</a> <b>Mme NICOLAS</b> <a href="mailto:cnicolas@opacoise.fr">cnicolas@opacoise.fr</a>	Pré  Pré	X  X X	X	
<b>MAITRE D'ŒUVRE BATIMENT</b>	<b>GP ARCHITECTES</b> 873 Bd de la Riolette 60520 LA CHAPELLE EN SERVAL	Tél : 03.44.54.68.67 Mobile : 06.84.40.05.38	<b>M. Emmanuel GIRARD</b> <a href="mailto:girarde.gparchitectes@orange.fr">girarde.gparchitectes@orange.fr</a> <b>M. Cédric PERONNET</b> <a href="mailto:c.peronnet@gparchitectes.com">c.peronnet@gparchitectes.com</a>	Pré	X X	X	
<b>MAITRE D'ŒUVRE VRD</b>	<b>VERDI INGENIERIE</b> ZI du Haut Villé Rue Jean Baptiste Godin 60000 BEAUVAIS	Tél : 03.44.48.26.50 Fax : 03.44.48.18.21 Mobile : 07.86.62.38.69	<b>Mme.CARETTE</b> <a href="mailto:mmcurette@verdi-ingenierie.fr">mmcurette@verdi-ingenierie.fr</a>	Pré	X		
<b>BUREAU DE CONTROLE</b>	<b>SOCOTEC</b> Agence de Creil 1 rue des prunelliers Parc Alata 60100 CREIL	Tél : 03.44.63.84.00 Fax : 03.44.53.03.97 Mobile : 06 15 28 51 17	<b>M. VALETTE</b> <b>Jean-</b> <b>Luc.VALETTE@socotec.com</b>		X		
<b>BUREAU ETUDE DE SOL</b>	<b>FONDASOL</b>	Tél : 03.22.44.62.95	<b>M. Marc DUFOUR</b> <a href="mailto:Marc.dufour@fondasol.fr">Marc.dufour@fondasol.fr</a>		X		
<b>CSPS</b>	<b>CETE APAVE</b> 172 avenue Marcel DASSAULT 60 000 BEAUVAIS	Tél : 03.44.45.28.36 Mobile: 06.	<b>M. STRINGARI</b> <a href="mailto:karl.stringari@apave.com">karl.stringari@apave.com</a>		X		
<b>EPFLO</b>	<b>EPFLO</b>		<b>M. DESCHODT</b> <a href="mailto:jean-marc.deschodt@epflo.fr">jean-marc.deschodt@epflo.fr</a>		X		
<b>MAIRIE</b>	<b>Mairie</b> Rue de Dieppe 60112 Milly-sur-Thérain	Tél : 03.44.81.00.22 Tél :0672544619 Tel 0680903957 Tél :0643385095	<b>M.PHILIPPART</b> <a href="mailto:philippart.ij@orange.fr">philippart.ij@orange.fr</a> <a href="mailto:mairie.millysurtherain@wanadoo.fr">mairie.millysurtherain@wanadoo.fr</a> <b>M. SMET</b> <b>M. DROUARD</b> <b>M.COCAGNE</b>		X		
<b>ELECTRICITE</b>	<b>ERDF</b> 4 Rue St Germer 60000 BEAUVAIS	Tél : 03.44.79.34.48 Mobile : 06.63.16.13.10	<b>M. MONFOURNY</b> <a href="mailto:mickael.monfourny@erdf-grdf.fr">mickael.monfourny@erdf-grdf.fr</a>		X		
<b>TELEPHONE</b>	<b>ORANGE</b> 365 rue Louis BARTHO 60280 MARGNY LES COMPIEGNE	Mobile :06.87.74.34.52	<b>M.KRAUZE</b> <a href="mailto:herv.krauze@orange.com">herv.krauze@orange.com</a>		X		
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>CAB</b>	Tél :03.44.10.52.57 Mobile : 06.22.44.30.81	<b>Mme GLORIEUX</b> <a href="mailto:s.glorieux@beauvaisis.fr">s.glorieux@beauvaisis.fr</a>		X		
<b>EAU</b>	<b>VEOLIA</b>	Mobile : 06.12.17.10.96	<b>M.WALOIS</b>		X		

**PROCHAINE REUNION DE CHANTIER Vendredi 17 novembre 2017 à 14h00 Sur chantier**

*Nota: En l'absence de remarques formulées par écrit sous huit jours à compter de la date de diffusion du présent compte-rendu ou notifiées au compte-rendu suivant, le compte-rendu est considéré comme accepté par l'ensemble des destinataires (y compris les absents éventuels). Ce document une fois accepté, est CONTRACTUEL.*

## LES ENTREPRISES

	DENOMINATION Sociale	TEL./FAX.	Représentant	Pré Abs Exc	Diffusion	Convoqué	Absence
<b>Lot n°01 TCE</b>	<b>DEMATHIEU BARD</b> Z.I. de la Pilaterie Rue de la Couture BP 14035 59704 MARCQ EN BAROEUL Cedex	Tél : 03.28.32.67.43 Mobile : 06.21.03.06.92	M Eric Monnier <a href="mailto:eric.monnier@demathieu-bard.fr">eric.monnier@demathieu-bard.fr</a>		X		
		Mobile : 06.75.04.53.67	M Mickael.minel <a href="mailto:mickael.minel@de-demathieu-bard.fr">mickael.minel@de-demathieu-bard.fr</a>	Pré	X	17/11/ 17	
		Mobile 06.78.29.26.86	M.Ludovic DUFOUR <a href="mailto:Ludovic.dufour@demathieu-bard.fr">Ludovic.dufour@demathieu-bard.fr</a>		X	17/11/ 2017	1
<b>Lot n°02 VRD ESPACES VERTS</b>	<b>EIFFAGE ROUTE</b> RN 17 Gare BP 11 60190 ESTREE ST DENIS	Tél : 03.44.41.30.66 Port : 06.85.08.66.10	M Eddy DEMEESTER <a href="mailto:eddy.demeester@eiffage.com">eddy.demeester@eiffage.com</a>	Pré	X	10/11/ 17	
<b>Lot n°03 ZONE HUMIDE</b>	<b>LOISELEUR</b> 44 rue Aristide Briand BP 80003 60872 RIEUX cedex	Tél : 03.44.71.08.01	M. <a href="mailto:loiseur@groupeoiseleur.com">loiseur@groupeoiseleur.com</a>		X		

Les entreprises convoquées sont priées d'être présentes et de respecter l'heure du rendez-vous de chantier.

**OS le 18/04/2016**

**Prolongation de délais 4 mois sur avenant n°01**

**Démarrage des travaux**

**Délais de préparation = 2mois VRD**

**Délais d'exécution = 11 mois (compris préparation) hors intempérie compris congés payés**

**Délais de préparation = 1mois BATIMENT**

**Délais d'exécution = 22 (18 +4) mois (compris préparation) hors intempérie compris congés payés**

**Livraison le**

**MAITRE D'OUVRAGE**

**OPAC DE L'OISE**

**- Visite logements témoins le vendredi 1er décembre 2017 à 14h00.**

- Mettre en place la convention ENEDIS pour la réalisation des colonnes et liaison B par l'entreprise Thebault afin de rester conforme au CCTP. **FAIT transmettre copie pour GPA**

- Suite au déplacement des coffrets électrique en limite de propriété, l'entreprise Eiffage doit-elle conserver une clôture en grillage rigide avec encastrement de ces derniers

- Faire la demande de géoréférencement à ENEDIS en complément de la convention CREO.

Suite à la réunion du 03/03/2017 l'équipement local entretiens sera réparti de la façon suivante :

Bât A un vide sceau y compris robinetterie sans BEC **PM**

Bât C un vide sceau y compris robinetterie avec BEC instantané et un WC **PM**

- Mme Carette informe Mlle LE DANTEC qu'il n'est pas possible d'approfondir la zone humide entre les logements **PM**

- **Faire le point sur prolongation de délais suite au décalage de la fin des VRD à la fin septembre sachant que le GO devait débiter à mi-aout.**

- Rappel que les OPR se feront uniquement en présence des Consuels et Qualigaz

- Rappel qu'il n'y a pas de réception en juillet/août

**MAITRE D'ŒUVRE BATIMENT / OPC****GP ARCHITECTES**

- Faire le point sur le carrelage en RDC des logements individuels. **Vu lors de la réunion du 23/02/2017, il n'y a plus de carrelage au RDC des logements individuels**
- **Faire le point sur la périphérie des bâtiments pour compenser les accès portes et porte fenêtres. Voir les différences de 40 à 60cm de différences entre les niveaux des portes fenêtre et le TF des VRD.**
- **Vérifier demande de RAL 7030 pour l'ensemble des ouvrages métallique.**

**MAITRE D'ŒUVRE VRD****VERDI INGENIERIE SEINE**

- Fournir date d'intervention pour les tranchée et fond de forme des logements. **Fait le 20/11/2017**
- **Voir pour la mise en place de bornes anti-stationnement dans les virages afin de protéger les trottoirs**
- **Demande de mise à jour des plans de nivellement en périphérie des bâtiments et points de niveaux bassin. RAPPEL**
- **Voir pourquoi l'arbre a été conservé par Eiffage (Voir photo ci-dessous) Vu il sont conservés**
- Suite à la réunion de relecture CCTP du 30/06/2016, il est confirmé que les places de stationnement PMR des logements individuels sont dans les garages.**PM**

**C.S.P.S.****CETE APAVE**

- Rappel que le feu sur le chantier est strictement interdit.
- Faire inspection commune avant démarrage des travaux.
- Demande que les cartes professionnelles soient portées par chaque ouvrier.
- Réclame les PPSPS de toutes les entreprises pour avis avant démarrage des travaux :

	DEMATHIEU BARD	EIFFAGE TP	LOISELEUR	DACQUIN	SDC 80	THEBAULT	BOUCHEZ	HRC					
PPSPS	X	X		X	X	X	X	X					
Inspection Commune		X		X	X	X	X	X					
Sous- traitant	-												

ENTREPRISE	AVIS BC			Observation
	N°	objet	Date	
DB	F16-3	Fixer mécaniquement les entrants des fermettes de rives sur les pignons et fournir les autocontrôles.	26/07/17	Avis Suspendu
DB	F16-5	Risques de colmatage de noues : prévoir un relevé de noue de 2,5 cm contre fourrure bois suivant DTU 40.211 P1-1 § 5.5.6 et un recouvrement minimum terre cuite sur métal de 80mm; fixer les tuiles tranchées; fournir les autocontrôles.	26/07/17	Avis Défavorable
DB	F16-6	Fournir la fiche technique de l'écran de sous-toiture (N° de certificat 13-088 différent de celui du dossier EXE).	26/07/17	Avis Suspendu
DB	F17-2	Prévoir de réaliser des noues conformes au DTU 40.211 P1-1 § 5.5.6 (relevés 2,5 cm et recouvrement 80 mm minimum entre tuile et métal, fixations des tuiles tranchées).	27/07/17	Avis Défavorable
DB	F17-3	Assurer la ventilation des combles perdus suivant DTU 40.29 P1-1 (novembre 2015) : mise en oeuvre des écrans souples de sous-toiture.	27/07/17	Avis Suspendu
DB	F17-4	Fournir la fiche technique du pare-vapeur de valeur Sd 18 m minimum à prévoir côté chaud de la paroi des combles aménageables ( § 5.2.2 du DTU 40.29).	27/07/17	Avis Suspendu
DB	F18-1	Forme de pente SdB	29/08/17	Avis Suspendu
DB	F18-3	Identification et localisation des matériaux chape thermique	29/08/17	Avis Suspendu
DB	F19-2	Dimensions mains courantes logt ind	18/09/17	Favorable sur F22-2
DB	F 20-1	Autocontrôle protection des pieds cloisons de douches	18/09/17	Avis Suspendu
DB	F 20-2	Dispositions prévues pour la fixation des cloisons en surplomb dans les cages d'escaliers logt ind	18/09/17	Avis Suspendu
DB	F20-5	Performance acoustique non justifiée : dans le cas de gaines techniques dans les cuisines ouvertes sur séjours, il y a un risque de non conformité acoustique : renforcer l'affaiblissement acoustique des parois de gaines techniques conformément au CCTP.	18/09/17	Avis Défavorable
DB	F20-6	Panneaux de laine de verre TI 212 et KI Fit 040 S Epaisseurs prévues et perméance du pare-vapeur à préciser suivant localisation.	18/09/17	Avis Suspendu
DB	F20-7	Repérage plafonds D Plafond simple peau (1 ba 13) : résistance au feu non conforme dans les collectifs; prévoir plafond CF 1/2 heure conformément au CCTP.	18/09/17	Favorable sur F22-5
DB	F20-8	Faux-plafond acoustique Pour Mémoire : fiche technique et localisation non fournies dans le dossier technique.	18/09/17	Favorable sur F24--2
DB	F21-2	- BEC 150 l non conforme à l'étude thermique (200 l) : rappel RICT - préciser la constante de refroidissement : rappel RICT - position de la vanne d'arrêt	18/09/17	Avis Défavorable
DB	F21-3	- vérifier la conformité des bouches VMC et entrées d'air à l'étude thermique (hygro B) ; fournir les fiches techniques.	18/09/17	Favorable sur F22-7
DB	F21-4	- renforcer les performances acoustiques des parois de gaine technique (cf.avis F20-5)	18/09/17	Avis Défavorable
DB	F25-1	-Fournir dossier de marquage CE du portail	24/10/2017	Avis Suspendu
DB	F25-2	- Garde-corps type 3 Vitrage non support é à pinces ponctuelles	24/10/2017	Avis Défavorable
DB	F25-4	- Dimensionner et justifier par note de calculs les fixations au gros œuvre en situation (distance du bord ?)	24/10/2017	Avis Suspendu

## CONCESSIONNAIRES

### ERDF :

- Réception génie civil élec DECEMBRE 2017 pour les collectifs.
- Réception génie civil élec MI-JANVIER 2017 pour les individuels.
- Voir pour le déplacement des coffrets en limite de propriété.
- Voir pour la CERO avec l'OPAC Sans suite plus de CREO
- Demande de géoréférencement de l'ensemble des liaisons B confirmer qu'il est possible de ressortir la géolocalisation.
- Encastrement des 2 coffrets du bâtiment F pose du bas du coffret à 40 cm du sol fini
- Fournir dimension des fourreaux pour pénétration en bâtiment individuel et collectifs.  
1 fourreaux de 160mm et 1 fourreau de 40mm pour la mise à la terre pour les collectifs  
1 fourreaux de 90mm et 1 fourreau de 40mm pour la mise à la terre pour les individuels
- Fournir détail finition périphérique du poste HTA.

### FT :

Demande de passage de tubes 42/45 en VS pas de fourreau vert car les VS sont inondables.  
Pour les collectifs il sera possible de réunir la gaine fibre et la gaine télécom en une colonne unique de 90cm ;  
Il ne sera pas nécessaire de faire une colonne dans les combles, le réseau des combles sera repris depuis la GT du 1<sup>er</sup> étage.  
Mr Krauze demande 3 fourreaux 25/28mm par logement collectifs.  
Mr Krauze demande un regard 80\*80cm devant chaque collectif (A, B et C)  
Les regards 30\*30cm des logements individuels seront implantés en espace vert au plus proche des murets techniques.  
Une chambre de tirage L4T sera à planter à l'entrée du projet (Portail existant).  
Mr Krauze demande 2 fourreaux 42/45mm par logement individuels aiguillés depuis les regards 30\*30cm.

### EAU :

Confirmer taille des compteurs dans les GT palières

## AVANCEMENT GENERAL DU CHANTIER

- INCORPORATION ELEC 80 %
- INCORPORATION PLOMB 90 %
- CHARPENTE 95 %
- COUVERTURE 80 %
- MEN EXT 90 %
- SOUS-ENDUITS 100%
- RAVALEMENT 70 %
- PAREMENT BRIQUE 80%
- DOUBLAGE 100 %
- CLOISONS DE DISTRIBUTIONS 70 %
- CHAPE THERMIQUE 100 %
- Préparation peinture. 25%
- Porte d'entrée 25%

### PHOTOS :



## TRAVAUX A VENIR

- Porte de garage Vendredi 10 novembre

## OBSERVATIONS PARTICULIERES

### LISTE DES LOGEMENTS LABEL HSS SANS SUITE A LA DEMANDE DU MAITRE D'OUVRAGE

BAT A : 1 ;2 et 3  
BAT B : 10 et 11  
BAT C : 16 ; 17 et 18

### Equipement locaux entretiens

**Bât A un vide sceau y compris robinetterie.**

**Bât C un vide sceau y compris robinetterie avec chauffe eau instantané et un WC**

## EFFECTIFS

Les entreprises ayant un effectif présent sur chantier doivent être représentées le jour du rendez-vous de chantier.

DEMATHIEU BARD	EIFPAGE TP	LOISELEUR	PRS	SDC 80	THEBAULT	BOUCHEZ	HRC	LOIRET 45	BRAY FERMETURE	TECHNOPLAQUE	QUALIFACADE	BOTEMO
1	0		2	0	2	2	2	0	0	6	5	1

## INTEMPERIES

Société	JOUR	MOIS	MOTIFS	CUMUL JOURS
DB	23, 27 et 28	Février	Pluie	3
DB	1, 6, 7 et 23	Mars	Pluie	7
DB	17 ; 26 ; 27 et 28	Avril	Pluie	11
DB	3 ; 11 ; 12 ;17 et 18	Mai	Pluie	16
DB	5 ;6 et 8	Juin	Pluie	19
DB	10 et 24	Juillet	Pluie	21
DB	2 ;4 ;8 ;14 ;17 ;18 ;25 et 30	Août	Pluie	29
DB	8 ;11 ;13 ;14 ;15 ;18 et 29	Septembre	Pluie	36
DB	2 ;5 ;19 et 23	Octobre	Pluie	40

## PENALITES

	Retard sur planning d'intervention : 1/1000 <sup>ème</sup> du montant du marché/jour de retard	Absence aux réunions : - sécurité : 100€ - chantier : 50€	Non remise de documents : - sécurité : 200€/jr - échantillons : 30€/jr - logt témoin : 100€/jr - techniques : 30€/jr - sous-traitant : 80€/jr	TOTAL en €
DEMATHIEU BARD Lot TCE				
EIFPAGE TP Lot VRD ESPACES VERTS LOTS A BATIR et BASSIN D'INFILTRATION				
LOISELEUR Lot 3 – ZONE HUMIDE				

## LISTE DES CHOIX

### LISTE DE VALIDATION DES CHOIX REUNION ECHANTILLONS DU 12/05/2017

- Choix de finition seuil PMR en WESER Gris En Attente validation BC
- Validation appuis de fenêtre LEGOULEZ BLANC

### Couverture :

Validation tuiles double HP 20 flammé rustique et vallée de Chevreuse

Gouttière Zinc  
Sous face PVC blanche

**Enduits extérieurs :**

Enduit 015 modénature même couleur en lissé Equivalence PRB 721 GUERANDE  
Enduit 016 modénature même couleur en lissé Equivalence PRB 692 ATHENES  
Parement Terre de rose

**Menuiseries extérieures :**

Fixation tringle avec aimant.

**Menuiseries intérieures :**

**Prévoir accès aux combles avec charnières**

Trappe des individuels en 600\*600mm

**Plomberies sanitaires :**

Evier blanc arctique de chez Franke

Fournir pommeau de douche avec flexible métallique recouvert PVC

Validation de la robinetterie GROHE gamme BAUEDGE

Validation paroi de douche en 8mm Line Easy Origine de chez Van Marke

Validation pare baignoire en 4mm Intro Pannello de chez Van Marke

Validation receveur carré extra-plat à encastrer BASTIA 90\*90cm de chez ALLIA pour les RDC

Validation receveur carré extra-plat à poser BASTIA 90\*90cm de chez ALLIA pour les RDC

Validation WC Vitra gamme NORMUS avec charnières inox

Validation meuble évier NEOVA SKU 250094 avec ajout de pastilles amortisseur de portes

Validation BEC modèles stable sur socle de chez ATLANTIC

**- Confirmer finition meuble de SdB avec :**

Miroir panoramique et applique LED FAIT

**Choix de couleur dans la gamme du fabricant (Fournir échantillon couleur pour réunion échantillons)**

Pieds inox FAIT

Poignées métalliques FAIT

**Plan vasque en céramique**

**- Fournir échantillon barre de douche, pommeau de douche et flexible PVC**

**Electricité :**

Réglette NEOLED 16 W en 58cm pour le SdB en RDC

Pour les éviers poser des douilles en remplacement des luminaires

Plafonnier circulation en ampoule LED Encastré DOLED 2 de chez RESISTEX

Regarder luminaire réglette Epsilon Sans suite mise en place de petit DCL

Prévoir interphone main libre FAIT en TONNA

Revoir luminaires extérieurs et intérieurs idem PORCHEUX

Sonnette couleur sable

Voyant lumineux sur locaux technique

Revêtement de sol et faïences :

Faïence Glossy blanc brillant Réf 3513911 pose verticale dans la douche et horizontal dans les baignoires

Listel décor plomo D en pose vertical opposé au mitigeur

Listel décor plomo D en pose horizontal à 1.80m

Bois du bord de mer Gris 25075505 TX Standing Tarket

Peintures :

Peinture des plinthes et bâtis de porte en gris clair

**TABLEAU PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES**

DATE DE DIFFUSION	ENTREPRISE	N° DEVIS	OBJET	PRIX HT	VALIDATION
08/06/2016	EIFFAGE ROUTE	16/211	Voie d'accès herbages	7 150.40	VALIDER
10/06/2016	EIFFAGE ROUTE	16/227	Vannes	18 900.00	VALIDER
29/09/2016	EIFFAGE ROUTE	16/319	Renforcement Voirie	105 922.52	VALIDER
21/10/2016	DEMATHIEU & BARD	N°02	Plateformes 40mpa	79 923.50	VALIDER
03/03/2017	DEMATHIEU & BARD	N°03	Ventilation VS grille métal	3 686.70	VALIDER
16/03/2017	DEMATHIEU & BARD	N°06 bis	Suppression carrelage RdC Indiv ; Supp Douche Rdc Indiv Supp plaquettes tableau Vide sseau + BEC Bat A	-12 104.77 € HT	VALIDER
16/05/2017	DEMATHIEU & BARD	N°07 TER	Modification Bat F	1 995.74 €HT	VALIDER
16/05/2017	DEMATHIEU & BARD	N°10	Sup sonnette	-396.72 €HT	VALIDER
16/05/2017	DEMATHIEU & BARD	N°08	Terrasses	15 390,00 €HT	VALIDER
18/05/2017	DEMATHIEU & BARD	N°09	Suppression motorisation de porte entrée collectifs	-2634,00 €HT	VALIDER
04/08/2017	DEMATHIEU & BARD	N°11	Suppression prestations humanis	-5211.82 €HT	VALIDER
	DEMATHIEU & BARD	N°16	Parement Brique	1680.00	VALIDER
20/10/2017	DEMATHIEU & BARD	N°17	Conduits Poujoulat logts ind	10898.02	SANS SUITE
27/07/2017	EIFFAGE		Enrobé BAT F	3480.40	A VALIDER
<b>TOTAL</b>	EIFFAGE ROUTE				129181.23
<b>TOTAL</b>	DB			AVENANT n°1	79923.50
<b>TOTAL</b>	DB			AVENANT n°2	2801.85

OBSERVATIONS VISITE LOGEMENTS TECHNIQUE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017:**PLOMBERIE VMC**

- Réaliser platelage technique le long des caissons de VMC.
- Réaliser platelage technique pour entretien des réseaux VMC en comble.
- Déplacer sortie VMC des collectifs au plus proche des groupes de VMC.
- Reprendre cheminement réseau principal en comble en supprimant les réductions et les contacts avec la charpente.
- L'OPAC demande le remplace des groupes France air, attention lors de la mise en œuvre a la position des organes de commandes qui doivent être accessible depuis la trappe
- Lors de la reprise du réseau principal VMC respecter écartement du raccord en sortie de groupe et remplacer gaine souple du rejet d'air en rigide



- Remplacer les entrées d'air et bouches d'extraction du logement technique par des hygro B et déplacer les bouches de VMC dans les cuisines afin qu'elles ne soient pas au-dessus des plaques de cuissons.
- Prendre en compte les volumes de BEC de l'étude thermique pour l'ensembles des logements. **FAIT**
- Voir s'il est possible de faire les réseaux VMC du collectif B et C en LINDAB ce qui permettra de réduire les sections en combles.
- Déplacer les alimentations et vidanges sous évier et respecter plans modificatifs avec les LV sous évier suivant localisation plans.
- Reprendre positionnement de vanne de coupure arrivé d'eau principale pour les implantées devant les BEC entre 0.90 et 1.30m.

**ELECTRICITE**

- Fournir note de calcul du dimensionnement des radiateurs électrique en correspondance avec l'étude thermique du marché. **FAIT à reprendre pour le bâtiment F**
- Déplacer inter + PC d'entrée de pièce à l'intérieur des SdB hors volume électrique 1.80m en respectant une hauteur comprise entre 0.90m et 1.30m. **FAIT**
- Reprendre implantation des thermostats d'ambiances à une hauteur de 1.20m à l'axe des thermostats.
- Remplacer les DAF de chez HAGER par les modèles valider lors de la présentation des échantillons « SHUBB ».
- Compléter PC manquante dans séjour suivant implantation plans.
- Réaliser étiquetage des RJ 45 dans les logements et tableau de brassage.

**CLOISON DOUBLAGE ISOLATION**

Reprendre GT conformément au descriptif du CCTP. (98/48 au panneau isolés spécial GT type Gainéo ou équivalent)

- Mettre en place un pare vapeur renforcé en aluminium sur la laine de verre des combles sans oublier de scotcher l'ensemble des jonctions de rouleaux.
- Pour les chapes thermiques existantes dans les collectifs, fournir attestation autocontrôle pour la présence des renforts d'angle au droit des portes conformément au carnet de mise en œuvre GS13 pour les chape liquide à base de d'anhydrite.

- Reprendre doublage et enduit plâtre sur les murs mitoyens avec JD entre les logements collectifs des bâtiment B et C

### MENUISERIE INTERIEURE

- Remplacer les plaques des béquilles des chambres par des plaques sans clés. **FAIT**
- Reprendre découpe des plinthes au droit des bâtis de portes **FAIT**

### MISE AU POINT TRAVAUX D'EXECUTIONS :

- Fournir nouvelle proposition de sol souple pour le 17/11/2017.
- Rehausser les points lumineux des escaliers à 2.30m



- Reprendre sorties pipes WC afin de permettre une meilleure finition sur la périphérie.



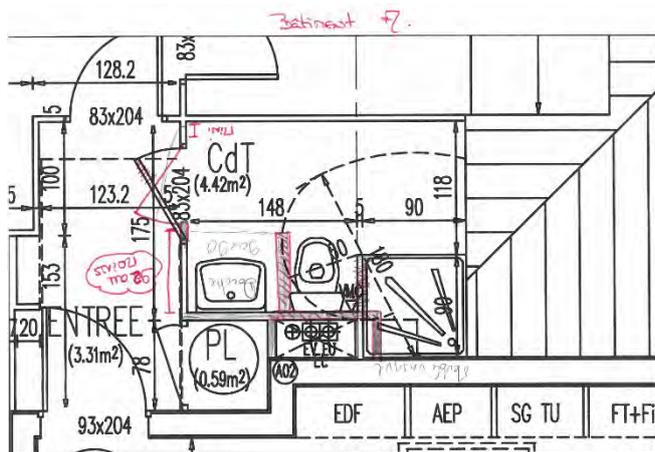
- Validation choix de vernis escaliers en chêne brillant



- Attention au respect du type de doublage sur le bâtiment F il y a trop de type de doublage différents. **A REPRENDRE**



- Visite du logement témoins le 01/12/2017 à 14h00.
- Habillage BA 13 des sous-faces escalier bois des logts individuels
- Modification faïence cuisine et SdB RDC logts ind en 20\*20cm.
- Modification Sdb logts 8 et 23 suivant principe ci-dessous.



- Intervention VRD phase n°02 le lundi 20 novembre 2017. **Reporter au 27/11/2017 a la demande des VRD**
- Pour la trappe d'accès aux combles bâtiment B, redescendre un chevêtre au niveau du plafond fini (2.40m) est prévoir une trappe 60\*60cm de passage ouverture vers le bas devant le logement n°13. **Suite à la réunion du 26/10/2017, nous constatons que la dimension du chevêtre est insuffisante, elle ne permet pas le passage du caisson actuellement en place. Veuillez élargir ce dernier est éloigner le caisson du rampant. FAIRE UN POINT AVEC CONDUCTEUR DE TRAVAUX LORS DE LA REUNION DE 10/11/2017**



- Dépose des compteurs d'eau pour mise en place des manchettes de 110mm en horizontal dans les GT.
- Les enduits des murets techniques seront réalisés après enrobé dans le ton des enduits des logts.
- Validation de principe pour la réalisation de carrelage sur assourd avec barre de seuil compensatrice, reste à fournir dossier technique pour validation BC et échantillons de carrelage et barre de seuil.
- Réaliser un plafond BA 13 dans la circulation du logts n°19 suite au problème d'implantation de boîte électrique.



- Suite à la réunion de chantier du 20/10/2017, veuillez réaliser fermeture entre les logts du bât F et les garages. **On conserve les plafonds BA 13 des garages.**
- Reprendre réseaux primaires pour supprimer les sorties Turgo encloisonnées en réalisant dévoiement dans soffites En cours



- Reprendre plafond BA 13 entrée du logement pour respecter exigence soffite VMC avec 2 BA13 + laine de verre de 80mm (Article 06.IV.15 du lot n°6)



- Fournir dossiers techniques à jour de la plomberie. **RAPPEL**
- Fournir étude d'éclairage pour les logements individuels avec les 20 lux moyen entre les logements et les trottoirs **RAPPEL A reprendre pour le 03/11/2017 (Les 4 lux moyen sont non conformes) FAIT à reprendre avec hublot en sous-face des avancés de toitures pour les logts ind et reprendre éclairage cheminement piéton pour le bâtiment**
- EIFFAGE demande l'évacuation des matériaux de la plateforme de la grue et les matériaux stokés le long du bâtiment F+15
- EIFFAGE demande le reprofilage de la noue le long de la plateforme de la grue.
- Transmettre carnet technique isolation pour validation BC.
- Prévoir tableau récapitulatif des propositions de choix pour la réunion échantillons du 12 mai 2017. FAIT à compléter avec élec carrelage et sol souple partie commune

- Faire le point sur la mise en place de conduits concentrique en remplacement des conduits en boisseaux pour les logements individuels. **FAIT devis joint au CR n°40 Devis refusé**

### CHIFFRAGE DES PLUS ET MOINS-VALUE

- Fournir moins-value pour la suppression des liaisons B et colonne montantes
- Fournir chiffrage enduit poste transformateur.
- Fournir chiffrage pour la modification des SdB logements 8 et 23.

### POUR MEMOIRE

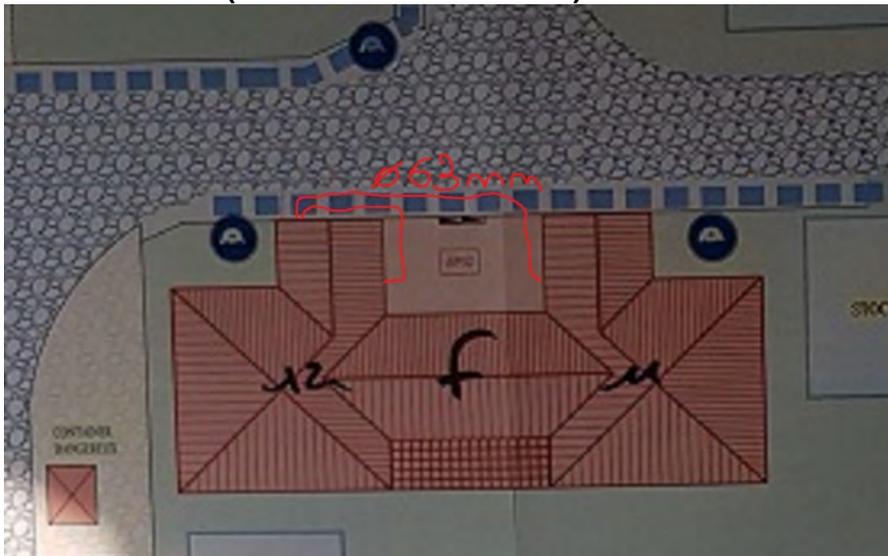
- ENEDIS demande la pose de numérotation sur les bâtis de porte conforme C 14-100 **PM**
- Pose de carreaux de plâtre dans les GT 40\*20cm **PM**
- Mettre en place système à houssette sur les portes-fenêtres des séjours.**PM**
- Assurer marquage des fenêtres sur chantier.**PM**
- Mettre en place plinthes medium collés sous les escaliers des collectifs. **PM**
- Pour l'alarme technique VMC poser voyant au-dessus de la GT SG avec plaque signalétique « ALARME VMC ». **PM**
- Assurer fixation des fermes contre pignon en partie basse.**PM**
- Vérifier d'étalonnage des portes afin d'être conforme avec le §5.1.4 du DTU 68.3 P1-1-4 qui précise que les exigences relatives au dimensionnement des passages de transit sont réputées satisfaites pour un détalonnage de 1 cm si le débit est compris entre 15 et 60 m3/h, et 2 cm pour un débit compris entre 75 et 130 m3/h. **PM**
- Pour les plafonds BA 13 des logements en comble des collectifs, l'ensemble doit être coupe-feu avec des plafonds doubles peau. **PM**
- Marquer les joints au droit des portes palières des logements collectifs pour éviter la propagation des bruits de chocs. **PM**
- Suite à la découpe des remontées de Vélaphone, prévoir une désolidarisation des plinthes avec le carrelage pour éviter la propagation des bruits de chocs. **PM**
- Prévoir ventilation CF des séjours du bâtiment F avec cours anglaise sur chambre 2 et 4, le réseau sera en attente sous chape percement de dalle compris. **PM**
- Voir positionnement BAL des collectifs sur les bâtiments D et E. **Sans suite elles seront en extérieure sur pied après les portillons PM**
- Prévoir fixation des réseaux sous-dalle et déposer les parpaings suivant l'avancement des fermetures des prédalles. **PM**
- Pour le bâtiment F supprimer le contrôle d'accès et portillons **PM**
- **Pas de robinet de purge ou alimentions lave-vaisselle dans la zone des laves vaisselles. PM**
- **Pose des prises RJ 45 des cuisines déplacer dans les séjours avec le bloc prise TV PM**
- **Suite à la mise en place des réservations de 2cm pour les portes de garages, redescendre les linteaux de 2cm également. PM**
- Position Robinet de puisage au dos des éviers avec purge sous évier pour les logements individuels.**PM**
- Position Robinet de puisage dans le prolongement des lavabos salle de bain pour le bâtiment F. **PM**
- Position Robinet de puisage dans le prolongement des éviers pour les RdC des collectifs **PM**
- Pour la terrasse du bâtiment F vu lors de la réunion la dalle sera avec une finition béton désactivé afin d'éviter l'ajout d'un revêtement supplémentaire.**PM**
- Prendre en compte le CCTP pour les prises TV dans chaque chambre.**PM**
- Constat huissier avant travaux le 27/02/2017 à 8h00 sur chantier. **FAIT reste diffusion**
- Rappel Visio main libre pour les collectifs **PM**
- Carillon extérieur au-dessus de la porte d'entrée.**PM**
- Prendre en compte la labélisation HSS/HUMANIS des logements RDC des bâtiments A, B et C **PM**
- Pour les SdB en RDC prévoir DCL au-dessus du plan vasque **PM**

- Utilisation de la gare SNCF en zone tampon pour les livraisons. **PM**
- Prévoir une prise dans les séjours à l'emplacement des Conduits de cheminée pour branchement éventuel d'un poêle à granule.
- Evacuation et PVC sous évier, prévoir trou de 50mm sur les joues des meubles. **PM**
- Faire le point avec le BC pour le type de porte de garage PMR dans les logements individuels
- Fournir dossier de demande d'agrément de sous-traitants
- Suite à la proposition de variante sur l'isolation intérieure, veuillez fournir fiches techniques matériaux et modification d'étude thermique. En attente MOA

## ENTREPRISE VRD ESPACES VERT BASSIN INFILTRATION

EIFPAGE TP

- Passage de fourreaux Ø 63mm depuis les coffrets électriques du bâtiment F jusqu'au coffret REMBT. (Voir schéma ci-dessous)



- Intervention le 27 novembre 2017 début intervention par le bâtiment G pour terminer sur le bâtiment F et ensuite les collectifs.
- Enrobé final en début mars 2018.
- Prendre en compte la réalisation des terrasses par le gros œuvre à l'arrière des logements.
- Pose des candélabres pour février 2018.
- Fournir dossier de plantation pour validation OPAC

**Candélabres : confirmer la validation du modèle auprès de la ville + valider les implantations à l'aide d'études d'éclairage (A transmettre pour GPA avant le 21/09)**  
**RAPPEL**

- Fournir date d'intervention pour réalisation des liaisons B et préparation des fonds de formes des entrées garages.
  - Enedis demande la pose de fourreaux entre le REMBT et les coffrets encastrés du bâtiment F.
  - ENEDIS demande un complément de tranchée technique suite au déplacement des coffret électrique des collectifs.
  - DB demande le remblaiement du bâtiment F
  - Réaliser nettoyage journalier de la voirie y compris abords du chantier. **PM**
  - Suite à la réunion de relecture CCTP du 30/06/2016, il est confirmé que les places de stationnement PMR des logements individuels sont dans les garages. **PM**
  - Démarrage travaux envisagé mi-juin Reprise le 04/10/2016 **PM**
  - Toute modification d'altimétrie devra faire l'objet d'une vérification des volumes des déblais/remblais afin de s'assurer du respect du DLE
  - Prévoir mise en place de la clôture définitive en fond de la parcelle
- Les options 1 (pavés stationnements), 3 (gazon en rouleau) et 4 (force 14/16 arbres) ont été retenues.

L'option 2 (stationnements PMR) n'a pas été retenue.  
Prendre en compte maillage des clôtures suivant loi sur l'eau (180mm\*140mm)

<b>ENTREPRISE ZONE HUMIDE</b>
-------------------------------

<b>LOISELEUR</b>
------------------

- Retirer dossier marché à disposition au siège de l'OPAC **FAIT**

<b>GENERALITES</b>
--------------------

- Fournir rapidement vos dossiers techniques format papier(plans, PV, docs, ...) à SOCOTEC pour validation avant pose, à défaut l'entreprise assumera la responsabilité financière d'une dépose ordonnée par le maître d'œuvre.

- D'une manière générale, tous documents doivent être transmis au Maître d'Œuvre pour accord avant diffusion à : Maître d'Ouvrage, Bureau de Contrôle et à l'entreprise concerné par une coactivité.

- Tous matériaux et matériels posés par l'entreprise et n'ayant pas été validés au préalable par le Maître d'Œuvre et/ou le Maître d'Ouvrage pourront s'ils ne conviennent pas se voir être refusés et déposés sans que l'entreprise ne puisse contester.





